

# Les paradoxes de la Protohistoire française

Anne Lehoërff

« **La Protohistoire constitue l'étude de civilisations** dont il ne nous reste que des témoignages archéologiques, sans aucun texte d'écriture (comme pour la Préhistoire) mais dont les écrits de l'Antiquité, de civilisations plus ou moins différentes (et dont la littérature nous est parvenue) ont parlé : pour eux (poètes, philosophes, voyageurs, géographes, historiens ou conquérants), ces civilisations étaient celles des barbares. » En 1950, Guy Gaudron reprend, dans un débat publié dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*<sup>1</sup>, une définition proposée par d'autres avant lui, dont son maître Raymond Lantier (1886-1980), et que l'on trouve encore aujourd'hui dans les esprits, en particulier hors du monde restreint de l'archéologie<sup>2</sup>.

1 - Retranscription d'un échange oral entre Guy Caudron et Franck Bourdier dans Franck BOURDIER, « Sur la définition de la protohistoire », *Bulletin de la Société préhistorique française* (dorénavant *BSPF*), 47-5, 1950, p. 211-213, ici p. 211.

2 - La position de Raymond Lantier, antiquisant mais lié aux préhistoriens, est moins clairement affirmée que celle de Gaudron : Raymond LANTIER, « Un siècle d'étude d'archéologie protohistorique », *XCVII<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France*, t. II, *La société française d'archéologie et les études archéologiques en France, 1834-1934*, Paris, A. Picard, 1934, p. 85-126. Malgré le titre, le fond de cet article ne porte pas sur une quelconque définition de la Protohistoire. L'auteur y fait le bilan des découvertes archéologiques en France à l'occasion du centenaire de la Société d'archéologie, dans lesquelles il inclut d'ailleurs les monuments mégalithiques néolithiques. Cet article a pour objet surtout de dénoncer l'absence d'une législation en France en matière de fouille archéologique. Ce problème n'a d'ailleurs été réglé que partiellement en 1941, et de manière plus aboutie en 2001 et 2003.

Le terme est né au XIX<sup>e</sup> siècle en France dans une situation complexe, à la fois à l'échelle métropolitaine et européenne, précisément avec une rupture selon ces deux échelles. Dès les années 1820, l'archéologie méditerranéenne prend son essor dans une association avec l'histoire de l'art. Même si l'Allemagne s'affirme comme un précurseur, que Rome ou Athènes s'imposent comme des lieux essentiels, la France accorde avant la fin du siècle une légitimité indiscutée à l'archéologie classique, y compris sur le plan académique. Dans ces mêmes années, l'Europe septentrionale ouvre des pistes nouvelles à une archéologie des antiquaires héritée du XVII<sup>e</sup> siècle, montrant ainsi la voie sur le plan méthodologique et conceptuel. Ces idées sont débattues à l'échelle européenne de manière très active pendant un demi-siècle par des personnalités issues, en général, du monde des naturalistes. Fortement marquée par l'Antiquité, la voix officielle française des humanistes refuse de reconnaître pour son territoire, pendant des décennies, l'existence de périodes hautes, non tributaires des civilisations méditerranéennes. Des savants comme Alexandre Bertrand (1820-1902) admettent deux blocs en dehors de l'archéologie classique, une Préhistoire qui apparaît en France également vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans la sphère des naturalistes, puis une période « civilisée » par les populations méditerranéennes. Elle correspond globalement aux Celtes, aux Gaulois, aux « Antiquités nationales » que Napoléon III a privilégiées et qui soulignent le poids des questions politiques dans les débats archéologiques. Les travaux sur l'histoire de la Préhistoire sont dynamiques. Ils ne distinguent cependant pas la Protohistoire française dans ses spécificités et ses contradictions. La France est perçue, à tort, comme un pays où le Néolithique et l'âge du Bronze auraient été admis dès lors que l'idée de Préhistoire le fut à partir des années 1860. Dans ce tableau général, un ensemble manque pourtant en France alors qu'il a sa place dans le reste de l'Europe, y compris méditerranéenne à l'image de l'Italie. Ni Antiquité nationale, ni Préhistoire, la « Protohistoire » a été proposée pour répondre à un besoin impérieux, donner une existence à des millénaires d'histoire auxquels on refusait un nom en marge des périodes admises. Spécificité française dès sa naissance, le terme n'a jamais trouvé d'unité. Défini d'abord en négatif, il fut tardivement doté d'un contenu et d'une légitimité, mais qui ne font toujours pas l'unanimité à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Au-delà d'un mot, il reflète une construction intellectuelle vieille de 150 ans. Son histoire faite de paradoxes met en lumière des manières de concevoir, de pratiquer et d'enseigner l'archéologie en France qui sont encore aujourd'hui d'actualité, en particulier dans son association avec l'histoire de l'art, « naturelle » pour certains ou, au contraire, sans objet pour d'autres. La Protohistoire incarne d'une certaine manière les contradictions de l'archéologie française. Une telle situation invite à s'interroger, tant en praticien de l'archéologie qu'en historien, sur les liens qui peuvent se tisser entre l'épistémologie disciplinaire et le fonctionnement institutionnel.

## La naissance des archéologies dans l'Europe du XIX<sup>e</sup> siècle

### L'archéologie classique et l'histoire de l'art

En Europe, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les acteurs de l'archéologie prennent place et les disciplines s'organisent selon des traits fixés parfois pour longtemps. Dans le domaine de l'archéologie classique, l'Allemagne joue un rôle clef, ouvrant une voie que d'autres pays concernés suivent à leur manière, à l'image de la France. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Johann Joachim Winckelmann (1717-1768)<sup>3</sup> avait bousculé la tradition des antiquaires<sup>4</sup>. Ses études introduisaient la notion d'évolution à partir des œuvres et conduisaient à l'établissement d'une chronologie stylistique de l'art antique. Dans cette perspective, l'art grec représentait une beauté parfaite que les œuvres de Phidias incarnaient. En 1829, sous l'impulsion du diplomate Christian Bunsen et d'érudits comme Eduard Gerhard ou Theodor Panofka, la fondation à Rome de l'Institut di corrispondenza archeologica transforme la méthode Winckelmann en un paradigme de l'archéologie antique. Ainsi peut-on lire sous la plume de Gerhard en 1850 : « Par Archéologie, nous entendons cette branche de la philologie classique qui, en contraste avec les sources écrites et les matériaux écrits, s'appuie sur les œuvres monumentales<sup>5</sup>. » Le but est donc une connaissance complète de l'Antiquité, l'archéologie y participe avec ses spécificités qu'il est nécessaire de lui reconnaître. L'opposition avec les sources écrites est claire. Aucune méthode spécifique à l'archéologie n'est en revanche d'actualité, en particulier dans le domaine de la fouille pour laquelle rien n'est proposé, et le programme de Gerhard lie indéniablement l'archéologie et l'art. En 1860, l'historien de l'art Jacob Burckhardt (1818-1897) renforce encore cette association<sup>6</sup>. Ce dernier propose une lecture téléologique de l'histoire culturelle de l'Europe, établissant un lien entre l'Antiquité classique et le néoclassicisme en passant par la Renaissance, en particulier grâce au vecteur des monuments. La difficulté de l'archéologie classique tient alors essentiellement dans son autonomie vis-à-vis de l'écrit, textes et inscriptions. Elle se construit contre ces derniers et non avec eux. Les historiens affirment quant à eux la supériorité de l'écrit sur tout autre document dans la connaissance de l'Antiquité, au premier rang desquels pour la France Numa-Denys Fustel de Coulanges. Celui-ci précise dans sa leçon inaugurale de 1875, alors qu'il reprend en Sorbonne la chaire d'Auguste Geffroy qui vient d'être nommé directeur de l'École française

3 - Johann Joachim WINCKELMAN, *Geschichte der Kunst des Altertums*, Dresde, Waltherischen Hof-Buchhandlung, 1764.

4 - Sur l'archéologie des antiquaires et les débuts de l'archéologie, voir Alain SCHNAPP, *La conquête du passé. Aux origines de l'archéologie*, Paris, Carré, 1993 ; *Id.*, « Archéologie et tradition académique en Europe aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Annales ESC*, 37/5-6, 1982, p. 760-777.

5 - Eduard GERHARD, *Archäologischer Anzeiger zur archäologischer Zeitung*, VIII, 1850, extrait de l'article 1, p. 203.

6 - Jacob BURCKHARDT, *Die Cultur der Renaissance in Italien*, Bâle, Schweighauser, 1860.

de Rome : « Ma méthode [...] consiste à chercher avec patience, à étudier longuement les textes, à n'admettre comme vrai que ce qui est prouvé<sup>7</sup>. » Il ajoute que « l'histoire emploie trois sortes de documents, les textes écrits, les inscriptions et les monuments figurés ou les médailles. Aussi les travaux des paléographes, des épigraphistes et des archéologues sont-ils pour elle d'un très grand prix<sup>8</sup> ». Ces propos peuvent être interprétés comme une subordination d'un travail technique au service de l'histoire – ce fut le cas à l'époque – ou au contraire comme un tout cohérent sans hiérarchie – ce qui correspond à la position des *Annales* à leur naissance. Dans tous les cas, l'archéologie non monumentale, non artistique et totalement dépourvue de textes n'a guère de place ici, ni même d'existence comme champ de l'histoire.

Le mariage de l'archéologie classique avec l'histoire de l'art répond donc à des raisons scientifiques communément revendiquées, mais également à des impératifs d'identité et de pouvoir des « petits » face au grand : en l'occurrence l'histoire, puissante et pas toujours ouverte à la nouveauté ou au changement des valeurs. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie classique s'affirme néanmoins, y compris en France, même si les créations de chaires universitaires sont beaucoup moins rapides qu'en Allemagne<sup>9</sup>. Ainsi, après 1848, plus de dix chaires universitaires d'archéologie existent, dont une seule à Paris<sup>10</sup>. La France choisit de créer des établissements hors de France comme autant de vitrines de son prestige intellectuel, l'École française d'Athènes en 1847, puis celle de Rome en 1875. L'archéologie est introduite à l'université par l'archéologie classique, en association avec l'histoire de l'art, dans un schéma global destiné à connaître un grand succès puisqu'il est encore d'actualité dans la majorité des enseignements d'archéologie en France au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les cours sont associés, comme à l'École des Beaux-Arts de Lyon à partir de 1880<sup>11</sup>, et synonymes d'une référence au monde classique. À Lille, la chaire d'archéologie et histoire de l'art créée en 1890 devient en 1894 celle des antiquités grecques et latines sans qu'un changement profond de contenu soit opéré<sup>12</sup>. Si la France affiche donc à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un certain retard académique en matière d'enseignement de l'archéologie classique par rapport à des pays novateurs comme l'Allemagne, la situation est bien pire encore pour d'autres domaines. Le XIX<sup>e</sup> siècle marque en effet en France la naissance non pas de l'archéologie mais des archéologies.

7 - Le texte est cité par François HARTOG, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Le Seuil, [1988] 2001, p. 356.

8 - F. HARTOG, *Le XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire...*, *op. cit.* ; Numa-Denys FUSTEL DE COULANGES, *Leçon inaugurale*, Paris, s. n., s. d., p. 363-364.

9 - Lynne THERRIEN, *L'histoire de l'art en France. Genèse d'une discipline universitaire*, Paris, Éd. du CTHS, 1998. Le titre est le reflet de l'association entre histoire de l'art et archéologie car l'ouvrage concerne en fait les deux domaines. En revanche, la Préhistoire en est exclue.

10 - A. SCHNAPP, « Archéologie et tradition académique... », *art. cit.*, p. 770. Voir également L. THERRIEN, *L'histoire de l'art en France...*, *op. cit.*

11 - L. THERRIEN, *L'histoire de l'art en France...*, *op. cit.*, p. 599.

12 - *Ibid.*, p. 604.

## La naissance de la Préhistoire en France

Au moment où Gerhard publie ses théories, une autre archéologie s'affirme plus difficilement et qui n'en porte pas encore le nom. Ses problèmes et ses principes sont radicalement différents de ceux de l'archéologie classique, et elle n'intéresse d'ailleurs guère celle-ci. Si l'histoire affirme sa prééminence sur l'archéologie, l'Antiquité classique affiche quant à elle une supériorité face à toute autre forme d'archéologie, à commencer par celle des « naturalistes » scrutant la terre, à la recherche d'objets dénués de toute valeur artistique et dépourvus de datation. Pendant longtemps, même les esprits les plus brillants renâclent à y voir un champ d'investigation digne d'intérêt. Théodore Mommsen lui-même n'a-t-il pas prononcé des mots devenus célèbres : « La Préhistoire est la science des analphabètes ; ses recherches sont un travail pour pasteurs campagnards et officiers en retraite <sup>13</sup>. » Un jugement sans appel émanant d'un fils de pasteur, qui ne rendait bien sûr pas compte de la réalité de la Préhistoire mais qui marqua durablement les esprits.

Sa « naissance » est d'ordinaire fixée en 1859, même si le terme est adopté définitivement en 1867 <sup>14</sup>. Elle se fait dans un contexte de débats bouillonnants à l'échelle internationale, mais avec une évidente longueur d'avance des esprits du Nord de l'Europe où elle prend son essor chez les premiers antiquaires modernes. Elle est le résultat d'une réflexion nouvelle de ces chercheurs, en particulier scandinaves, conjointement menée avec les « naturalistes » comme on les appelle alors, des géologues en premier lieu, auxquels il convient d'ajouter diverses spécialités de la biologie. La situation est complexe dans la mesure où, en peu de temps, plusieurs débats de fond se télescopent (tous essentiels, mais pas toujours directement connectés). Des découvertes bouleversantes surviennent, des méthodes de travail sont proposées.

Une des questions essentielles qui touche la Préhistoire dans les années 1850 est l'existence de l'homme « anté-diluvien » et sa contemporanéité avec des animaux disparus depuis. Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes (1788-1868) est considéré comme l'un des pères de la Préhistoire, en particulier de cette question, même si sa méthode est décriée. En 1847, il publie le résultat de ses travaux dans la Somme, les *Antiquités celtiques et antédiluviennes* qui reçoivent un accueil très négatif de l'Académie et en particulier de son secrétaire perpétuel Élie de Beaumont. Il faut en fait attendre le soutien de savants anglais comme les géologues Charles Lyell (1797-1875), Joseph Prestwich (1812-1896) ou John Evans (1823-1908), également numismate, pour que les travaux de Boucher de Perthes

13 - Propos rapportés par Hans SEGER, « Eröffnungsrede über die Stellung der Urgeschichte zu den nächsterwändten Disziplinen », *Korrespondenzblatt für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 42, 1911, p. 57-59, ici p. 58.

14 - Les débats sur la terminologie à adopter ont lieu en particulier dans les congrès internationaux d'anthropologie et d'archéologie fondés en 1865 à La Spezzia. On y propose les termes de « Paléoethnologie », d'« Antéhistoire ». En 1867 lors du congrès de Paris, celui de Préhistoire s'impose.

soient admis en France en 1859<sup>15</sup>. C'est alors qu'un autre ouvrage célèbre paraît, celui de Charles Darwin sur l'origine des espèces. Les dates coïncident mais les traditions divergent dans la mesure où le débat préhistorique porte sur des contemporanéités avec une approche qui est bien celle des sciences de la terre, tandis que Darwin s'interroge sur des évolutions qui relèvent des sciences de la vie dans un schéma spécifique. Néanmoins, un point commun les rapproche, celui de la chronologie haute que ces travaux induisent, bouleversant les cadres de pensée admis. Il est tout aussi impensable d'être descendant du singe que d'imaginer que des hommes aient vécu avec les mammouths durant des temps visibles uniquement dans les couches géologiques. Dans tous les cas, les enseignements de la Bible sont remis en cause, à moins de vouloir aménager les résultats en fonction de « l'acceptable » pour un chrétien<sup>16</sup>. Alors que l'homme est ainsi considérablement vieilli, des réflexions sont également engagées sur la nature des restes trouvés depuis plusieurs siècles par les antiquaires, en particulier de Scandinavie<sup>17</sup>. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les royaumes de Suède/Finlande et de Danemark/Norvège se livrent à une compétition constructive entre antiquaires, au point qu'elle devient une affaire d'État qui conduit à la mise en place de législations et de structures au service de travaux sur les « Antiquités nationales »<sup>18</sup>. Lorsque Christian Jürgensen Thomsen (1788-1865) occupe le poste de premier conservateur et directeur du musée national des Antiquités de Copenhague en 1819, les savants et le pays sont prêts à introduire une science archéologique. Thomsen se lance dans le classement des collections. Il a l'intuition que l'usage des matériaux correspond à une logique chronologique. Il isole donc trois périodes, l'âge de la pierre, l'âge du Bronze, l'âge du Fer. Son système est amélioré en particulier par Jens Jacob Asmussen Worsaae (1821-1885) au Danemark et surtout John Lubbock (1834-1913) en Angleterre qui publie en 1865 *Prehistoric Times*, et inaugure la création d'un vrai champ de recherche. L'âge de la pierre est divisé en trois, celui de l'ancienne pierre – le Paléolithique –, puis l'âge moyen – le Mésolithique – et enfin celui de la nouvelle pierre – le Néolithique<sup>19</sup>.

15 - Le paradoxe est que Boucher de Perthes est arrivé à un résultat juste en suivant un raisonnement faux qui s'inscrit sur les thèses catastrophistes puisant leurs origines chez Cuvier. Sur ces questions, voir Noël COYE, *La préhistoire en parole et en acte. Méthode et enjeux de la pratique archéologique, 1830-1950*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Marc-Antoine KAESER, *L'univers du préhistorien. Science, foi et politique dans l'œuvre et la vie d'Édouard Desor (1811-1882)*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 239-251 ; Nathalie RICHARD, *Inventer la Préhistoire. Les débuts de l'archéologie préhistorique en France*, Paris, Vuibert/ADAPT-SNES, 2008.

16 - Ce que fit d'ailleurs Boucher de Perthes lui-même dans ses travaux.

17 - A. SCHNAPP, « Archéologie et tradition académique... », art. cit., p. 763 : « Si l'archéologie a un état civil, c'est en Scandinavie et non sur les bords de la Méditerranée qu'il faut aller le chercher. »

18 - A. SCHNAPP, *La conquête du passé...*, op. cit., p. 156-177.

19 - Ce terme est introduit en France par Édouard Lartet (1801-1871).

## Une France sans tripartition à la scandinave

Ce qui est possible près de la Baltique ou de la mer du Nord l'est beaucoup plus difficilement au sud du Rhin où l'archéologie classique impose une vision méditerranéenne de formation de la nation française. Toujours dans les mêmes années, des découvertes essentielles sont faites en différents lieux d'Europe : la nécropole de Hallstatt qui livre des centaines de tombes d'une richesse insoupçonnée<sup>20</sup>, celle de Villanova près de Bologne qui date de la même époque<sup>21</sup>, les terramares en Italie du Nord<sup>22</sup> qui présentent des analogies avec les stations lacustres suisses que Ferdinand Keller (1800-1881) explore pour la première fois en 1854<sup>23</sup>. Sans compter des découvertes plus ponctuelles d'objets, de tombes qui augmentent un corpus qualifié de « celtique », parfois faute de mieux, puis progressivement intégré dans le système des trois âges.

La grande difficulté des travaux archéologiques non classiques dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est la chronologie, la datation de manière plus générale de ces ensembles, puisqu'aucune méthode radiométrique n'est alors disponible, pour plus d'un siècle encore (radiocarbone, dendrochronologie, etc.). L'archéologie classique, égyptienne et proche-orientale, dispose de textes qui lui servent de cadre de datation pour les trouvailles faites sur le terrain. De plus, rien dans ces dernières ne pose vraiment de difficulté par rapport au cadre chronologique alors admis en Europe, celui de la Bible et d'une ancienneté de l'homme située vers 4000 avant J.-C. Aucun document similaire n'est à la disposition des savants éloignés de la

20 - Eduard VON SACKEN, *Das Grabfeld von Hallstatt in Oberösterreich und dessen Alterthümer*, Vienne, W. Braumüller, 1868, pour la première synthèse avec des illustrations aquarellées de J. G. Ramsayer peintes entre 1846 et 1863 au fur et à mesure des découvertes.

21 - La première publication alors que l'on pensait encore à une datation étrusque fut celle de Giovanni GOZZADINI, *Di un sepolcreto etrusco scoperto presso Bologna*, Bologne, Societa Tip. Bolognese/Ditta Sassi, 1854. Une synthèse fut publiée en français par Albert GRENIER, *Bologne villanovienne et étrusque, VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère*, Paris, Fontemoing, 1912. Admis par tous, les sites de l'âge du Fer en Italie ne soulèvent pas de polémiques en Europe.

22 - Ce sont des habitats de l'âge du Bronze, localisés dans la partie sud de la plaine padane. Sur l'histoire des découvertes et pour une synthèse récente, voir Maria BERNABO BREA, Andrea CARDARELLI et Mauro CREMASCHI (dir.), *Le Terramare. La più antica civiltà padana*, Milan, Electa, 1997.

23 - Les stations lacustres ou « palafittes » sont découvertes par hasard, grâce à l'abaissement exceptionnel du niveau du lac de Zurich près du village d'Obermeilen. Des milliers de pieux et du mobilier rarement conservé en bois ou textile sont mis au jour, suscitant de grands débats. Keller les imagine rapidement très anciens et, utilisant le système des trois âges de Thomsen, les place plutôt à l'âge de la pierre tout en étant perplexe face à une coexistence des matériaux placés à des âges différents chez Thomsen. Ces découvertes entraînent bientôt une véritable fièvre lacustre, scientifique et romantique en Europe, nationaliste aussi en Suisse. On imagine pendant longtemps les villages au milieu des lacs, on sait aujourd'hui que ce sont des habitats néolithiques de bord de lac. Sur ces questions, voir en particulier M.-A. KAESER, *L'univers du préhistorien..., op. cit.*, p. 239-251.

Méditerranée qui, de surcroît, mettent parfois au jour des vestiges bien incompréhensibles par rapport à cette chronologie. Le travail de Thomsen est essentiel dans la mesure où il donne un cadre et formalise des périodes, affinées par la subdivision ultérieure de l'âge de la pierre. Le raisonnement de la majorité des savants repose sur l'idée de civilisation et la notion de « stade » ou de « niveau » que la civilisation en question a pu atteindre. Le progrès est une notion clef du système des trois âges. L'emploi d'un matériau (on utilise alors parfois le terme « d'industrie ») illustre d'une certaine manière un stade de civilisation qui se traduit dans la notion « d'époque ». La coexistence de matériaux différents dans les stations lacustres, qui se succèdent dans le système des trois âges, est ce qui a suscité le plus de débats dans les années 1850-1860. Mais la Suisse est rattachée à une école de pensée continentale qui a accepté sans difficulté majeure les principes proposés en Europe du Nord<sup>24</sup>. Le poids de la tradition méditerranéenne est loin d'y être aussi fort qu'en France qui est dominée par une école archéologique presque exclusivement tournée vers la Méditerranée. Certes, c'est sur son sol que Boucher de Perthes établit son homme antédiluvien, d'abord rejeté avec virulence, puis admis, mais en fait non intégré à l'archéologie proprement dite. L'archéologie préhistorique reste du domaine des sciences de la terre, et pour longtemps, même si en 1867 le discours inaugural de Carl Vogt (1817-1895) pour le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique qui se tient à Paris en même temps que l'Exposition universelle affirme déjà une volonté de se rapprocher de l'histoire :

*Nous nous appelons préhistoriques, Messieurs, mais nous ne répudions pas pour cela les enseignements de l'histoire et des branches voisines. Nous recherchons partout et avec avidité les points de relation entre le domaine de notre science et celui des sciences historiques et littéraires*<sup>25</sup>.

Mais la France n'est pas prête à recevoir un tel discours et à offrir une identité véritable, et surtout pas une dimension historique, à des époques non civilisées par la Méditerranée.

### **Les « Antiquités nationales » ou l'archéologie nationaliste des origines**

En 1867, lorsque Paris devient pour quelques jours une capitale scientifique avec l'Exposition universelle, la Préhistoire n'occupe aucune place dans les centres d'intérêt de l'archéologie classique. Les antiquités les plus anciennes qu'elle daigne considérer sont celles qui appartiennent à une civilisation dont les textes parlent mais qui elle-même n'écrivait pas, celle des Celtes, des Gaulois. On parle alors « d'Antiquités nationales » et Napoléon III en est le grand promoteur, porté par une ambition nationaliste alors commune à plusieurs pays européens. On cherche Gergovie, on admire Vercingétorix qui devient d'abord le héros de la

24 - *Ibid.*, p. 90, sur Desor et Sven Nilsson.

25 - Carl VOGT, « Discours », *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte rendu de la 2<sup>e</sup> session, Paris, 1867*, Paris, Reinwald, 1868, p. 55-59, ici p. 59.

Nation, triomphant puis sacrifié après 1871. Le musée des Antiquités nationales (MAN) est inauguré en 1862 dans le château de Saint-Germain-en-Laye, hors de la capitale<sup>26</sup>. Des vestiges que l'on qualifie de « celtiques » sortent du sol, prêts à légitimer des positions idéologiques. En Champagne des tombes à char sont mises au jour, où le défunt est accompagné d'armes prestigieuses. Dans les campagnes, par hasard, on découvre également des armes que l'on date de cette période faute d'être capable de les identifier réellement, comme les casques de Bernières près de Falaise (Calvados) qui ont connu un destin exceptionnel.

En 1832, neuf casques métalliques sont mis au jour, empilés trois par trois et disposés en triangle, pointe vers le haut. Leur état de conservation est plutôt bon et leur usage est parfaitement identifiable. Chaque exemplaire porte à l'avant et à l'arrière une série de petites pointes, sur les côtés une cavité destinée à recevoir un élément de toute évidence non métallique qui renforce la splendeur du casque et du guerrier qui le porte. On imagine immédiatement qu'il pourrait s'agir de plumes ou de crins de cheval colorés. Deux exemplaires sont présentés à l'Exposition universelle en 1867<sup>27</sup>. Bien sûr, le Congrès visite sous la conduite de Gabriel de Mortillet la galerie de l'histoire du travail où ils sont exposés<sup>28</sup>. Deux salles sont consacrées aux époques les plus anciennes, d'abord celle de « la Gaule avant l'emploi des métaux », puis celle des « époques celtique, gauloise et gallo-romaine ». On identifie ces casques comme gaulois, mais sans aucune certitude et sans pouvoir imaginer alors qu'ils puissent être plus anciens<sup>29</sup>. Dans la mesure où ils sont datés de la veille de la conquête romaine, et sans que les kilomètres qui séparent la Normandie du Massif central posent le moindre problème, ils deviennent un prototype idéal pour coiffer la tête du plus célèbre des Gaulois, Vercingétorix. Dès lors, on voit sur les tableaux de commande de l'État le grand chef de la guerre des Gaules porter un casque identique en tout point à ceux de Bernières, comme dans le tableau de Lionel Royer (1852-1926), *Vercingétorix jette ses armes aux pieds de César*, conservé au musée Crozatier au Puy-en-Velay et daté de 1899. Leur gloire est

26 - Il s'ouvre en 1867 et la première visite officielle est effectuée le 21 août par les congressistes, sous la conduite de Gabriel de Mortillet et Alexandre Bertrand.

27 - L'un provient du musée de Falaise (Calvados) où il est actuellement conservé, l'autre appartient à M. de Glanville (Rouen) qui fut vendu en 1902 à Ladislao Odescalchi, prince italien et grand collectionneur d'armes, majoritairement médiévales et modernes mais qui constitua dans ces années-là une « collection archéologique » aujourd'hui reversée dans les collections publiques romaines et conservée au palais de Venise (Rome). Sur cette collection, voir Maria Giulia BARBERINI, « La collezione Odescalchi di armi antiche: storia della raccolta del principe Ladislao », *Bollettino d'Arte*, 137-138, 2006, p. 101-114, et Anne LEHOËRFF, « Les armes anciennes de la collection Odescalchi (Palais de Venise, Rome) », *Jarbuch des RGZM*, à paraître.

28 - Il en fait un petit livret : Gabriel de MORTILLET, *Promenades préhistoriques à l'Exposition universelle*, Paris, Reinwald, 1867.

29 - G. de MORTILLET, *Promenades préhistoriques...*, *op. cit.* : « on dote les Gaulois de ces casques parce qu'on ne sait pas à qui les attribuer ». Ils sont en fait de la fin de l'âge du Bronze, datables vers 900 avant notre ère. L'ouvrage de Joseph Déchelette, quelques années plus tard, les replace dans un cadre chronologique correct, proposé par Déchelette lui-même, qui n'est envisageable que si l'on accepte l'existence d'un âge du Bronze.

acquise. Vercingétorix incarnant la gloire de la Nation, celui qui osa – et parvint pour un temps – à résister à l’envahisseur, ses attributs eurent un succès qui survécut à Napoléon III. Le casque prit son autonomie, hors du champ de l’archéologie, et fut utilisé pour différentes campagnes publicitaires. Dans sa version la plus modifiée, il en reste encore aujourd’hui deux vestiges célèbres dans notre société, l’un sur les paquets de cigarettes françaises, les *Gauloises*, et l’autre sur la tête d’un autre héros de la Gaule, Astérix, qui finit par incarner le portrait des Gaulois auxquels les Français ont eu volontiers envie de s’identifier. Ce détournement de sens ne contribua en rien à aider la Protohistoire à se doter d’une identité.

## La Protohistoire, une quatrième voie difficile

### La controverse Mortillet-Bertrand

En 1867, le terme de Protohistoire n’est pas encore utilisé en France. Seuls ceux de « Préhistoire » et d’« Antiquités nationales » existent en parallèle à une archéologie classique méditerranéenne. Mortillet est le premier à ouvrir cette quatrième voie et à employer le mot en 1883 sous forme d’adjectif (protohistorique) dans la première édition de son ouvrage *Le préhistorique. Antiquité de l’homme*. Seize ans après le congrès de Paris, les « Antiquités nationales » ont pris un certain essor autour du développement du musée des Antiquités nationales. Elles occupent alors une place bien spécifique en France, dans un débat sur les périodisations qui touche l’ensemble de l’Europe. Leur premier représentant « officiel », Bertrand, membre de la Commission d’organisation du musée des Antiquités nationales en 1865, en devient le premier conservateur. Helléniste de formation, il entre à l’École française d’Athènes en 1849 et parcourt longuement la Grèce, en particulier en compagnie de Charles Beulé, fouilleur de l’Acropole. Il s’intéresse à la mythologie et plus largement aux derniers siècles qui précèdent l’hégémonie romaine. Dans les années qui suivent son retour, il soutient cette « archéologie nationale » et rédige l’introduction du *Dictionnaire archéologique de la Gaule celtique* publié par la Commission de topographie des Gaules créée en 1858. Il s’attache à un travail de cartographie et publie un *Mémoire sur les monuments mégalithiques*, salué par l’Institut en 1862. Entre 1884 et 1897, il publie trois tomes sous le titre *Nos origines : La Gaule avant les Gaulois, Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* (avec Salomon Reinach), *La religion des Gaulois*. En apparence, il sert donc l’archéologie non classique. En fait, la situation est beaucoup plus complexe. À partir de 1868, il cohabite au MAN avec Mortillet chargé d’organiser les salles consacrées à la Préhistoire. Les deux hommes ont des relations difficiles et des points de vue scientifiques très différents. Le premier a une formation classique, le second est géologue et ingénieur. Ils incarnent deux traditions, deux archéologies qui se rencontrent difficilement en France et qui s’affrontent sur la scène européenne.

En 1874, tous deux sont présents au Congrès international d’anthropologie et d’archéologie préhistoriques de Stockholm et affichent alors ouvertement leurs désaccords, ceux de deux écoles de pensée. Mortillet prend la parole au cours

d'un débat sur un soit-disant « peuple des dolmens » en France dont il conteste l'existence, arguant d'une évolution des sépultures de la grotte au dolmen au cours du Néolithique. Bertrand réplique que les propos de Mortillet sont des assertions « dangereuses » et refuse de voir une évolution de la « première race qui a habité nos pays » sans l'apport exogène « d'une civilisation avancée ». Il ajoute que « l'influence prépondérante des géologues dans le mouvement des sciences préhistoriques a eu ce fâcheux résultat d'introduire dans les faits du développement humain une méthode et des habitudes non applicables<sup>30</sup> ». L'opposition est claire. L'exposé d'Ernest Chantre (1843-1924), qui intervient juste après cet échange, le prolonge en fait<sup>31</sup>. Il vient à Stockholm pour présenter son ouvrage *Sur l'âge du bronze et le premier âge du fer en France*. Même si sa méthode de travail est différente de celle de Mortillet, lui aussi reconnaît un âge du Bronze en France, ce que nie Bertrand :

*Cette obstination à voir partout et en tout pays, les trois âges de la pierre, du bronze et du fer se succédant tranquillement les uns aux autres provient en effet d'une fausse conception de la manière dont les contrées centrales et occidentales ont été civilisées<sup>32</sup>.*

Il ajoute que si l'on peut concevoir le développement d'un âge du Bronze au Nord de l'Europe, au Sud ce sont des « contrées fertilisées par le courant méridional qui ont le fer<sup>33</sup> » car, ajoute-t-il, il y a deux mondes bien séparés comme l'ont enseigné Hérodote et Polybe. La Gaule, dans son ensemble, est au Sud de l'Europe et il ne peut donc y avoir d'âge du Bronze, pas plus qu'il n'y en a, dit-il, en Italie où le fer est arrivé en même temps que le bronze par un courant lui-même méridional<sup>34</sup>.

Bertrand est largement contesté par les participants du congrès. Non seulement Mortillet et Chantre, mais également Worsaae, Evans, Luigi Pigorini<sup>35</sup> qui refusent cette vision évolutionniste, empreinte de hiérarchies entre les sociétés.

30 - Alexandre BERTRAND, « Discussion », *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. Compte rendu de la 7<sup>e</sup> session, Stockholm, 1874*, Stockholm, P. A. Norstedt & Söner, 1876, p. 423-429, ici p. 424.

31 - La publication des actes des colloques se fait dans l'ordre d'intervention, avec la retranscription des débats, ce qui permet de suivre assez précisément les interventions de chacun.

32 - A. BERTRAND, « Discussion », art. cit., p. 426.

33 - *Ibid.*, p. 427.

34 - *Ibid.*

35 - Luigi Pigorini (1842-1925) est considéré comme l'un des fondateurs de la « paletnologia » italienne. Originaire du Nord, il travaille sur les habitats de l'âge du Bronze appelés « terramares » et qui sont mis au jour dans les années 1860, bousculant les cadres. Il parvient à promouvoir les études de ces périodes y compris dans des cercles dédiés à l'archéologie classique comme l'Institut de correspondance, créée à Rome en 1876 le musée de Préhistoire et d'Ethnologie qui porte aujourd'hui son nom, parvient à faire créer la première chaire universitaire de Préhistoire à Rome en 1877 et participe activement à l'organisation de l'archéologie dans les instances nationales. L'Italie est donc largement en avance sur la France, y compris avec une archéologie classique omniprésente. Les découvertes du nord de l'Italie (terramares, habitats lacustres) jouent un rôle un peu similaire à celles des lacustres de Suisse.

Pour Bertrand, la Gaule a été « civilisée » par la voie méditerranéenne à partir de 600 environ avant notre ère, à l'aube de l'époque celtique, gauloise pour la Gaule. L'époque précédente forme une sorte de bloc indistinct. Pour la Gaule, l'emploi de la classification par matériaux pour la présentation des objets, « c'est très bien », précise-t-il, mais pas pour définir un « âge » dont il nie l'existence<sup>36</sup>. Il refuse donc d'admettre la légitimité d'un Néolithique et d'un âge du Bronze pour la France dans son ensemble. Une telle confusion, de telles oppositions s'expliquent encore à cette date car toutes les pistes ne sont pas encore explorées et les datations manquent. Même si l'ancienneté de l'homme est désormais admise au-delà du calendrier biblique, la datation de vestiges anciens, non classiques, mais différents de ceux de la Préhistoire reste difficile. C'est en particulier pour trouver une solution que Thomsen avait proposé sa tripartition pour ses propres collections laquelle s'avère beaucoup plus largement pertinente. De ce point de vue, Stockholm est un congrès important, charnière, où la nouvelle génération est désormais représentée, entre autres par Oscar Montelius (1843-1921). Il vient proposer ses travaux en cours sur une méthode de classification inspirée de la théorie de l'évolution de Darwin. Dix ans plus tard, il formalise sa méthode dite de « typologie » qui autorise les premières dates absolues pour des périodes sans texte, et des régions sans archéologie classique<sup>37</sup>. La date du congrès de Stockholm n'est pas innocente non plus : 1874. Au lendemain d'une défaite traumatisante, la France refuse certains rapprochements, officiellement sur la base de l'argumentaire scientifique, mais qui est en fait surtout idéologique. Toute hypothèse qui conduirait à des rapprochements avec l'Allemagne est inadmissible pour certains. Reconnaître une origine nordique ou orientale très ancienne qui exclurait la voie méditerranéenne en est le commencement<sup>38</sup>. L'Europe septentrionale ne connaît pas ce déchirement géographique, chronologique, intellectuel. L'évidence de périodes hautes non classiques, non méditerranéennes, s'impose même si des erreurs chronologiques sont faites, pour certaines rectifiées seulement à partir de 1950 par des datations radio-carbones. D'une certaine manière, ces régions n'ont donc pas eu « besoin » d'inventer une quatrième voie, vitale dans le contexte français, presque accessoire dès lors que l'on admet l'identité du Néolithique, de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer et de leur réalité historique.

En France, la Protohistoire naît au fond de cette impossible rencontre qu'incarnent Bertrand et Mortillet. D'un côté, un archéologue classique qui emploie le terme d'Antiquités nationales en liant fortement les vestiges celtiques au monde méditerranéen comme une forme de préambule ; de l'autre, un géologue

36 - A. BERTRAND, « Discussion », art. cit., p. 423.

37 - Cette méthode de typologie est basée sur un principe de rapprochements à la fois de formes (le type) et de dates entre des objets trouvés dans différentes régions européennes et des objets trouvés dans des civilisations utilisant l'écriture et offrant des datations. C'est ce que l'on a appelé le *cross dating* qui a été utilisé jusqu'aux datations radiométriques et en particulier le radiocarbone à partir des années 1950.

38 - Voir en particulier Claude NICOLET, *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2003.

qui met au point une classification des objets dont les principes s'appuient sur ceux des sciences naturelles, qu'il ne cesse de développer jusqu'à la version ultime de 1897 dans sa *Formation de la nation française*. Pour les préhistoriens, sans doute fige-t-il quelques progrès possibles mais pas une dynamique sur la longue durée<sup>39</sup>. Pour les protohistoriens, il offre un espace d'existence nouveau, indispensable dans le contexte intellectuel français. Pour la Gaule préromaine au sens le plus large, les textes ont servi mais aussi beaucoup retardé l'archéologie. Les archéologues ont cherché à retrouver le contenu des textes dans les vestiges et non à développer une méthodologie spécifique. C'est donc par une porte dérobée, et par la voix d'un « préhistorien-géologue », qu'une autre archéologie entre difficilement en scène dans les années 1880. Elle est aussi une nécessité française devant l'impossible reconnaissance de périodes admises dans le reste de l'Europe – Néolithique, âge du Bronze –, y compris en Italie<sup>40</sup>. Le refus d'admettre les principes de la tripartition nordique a conduit la France à s'orienter sur des bases erronées, pour longtemps, en décalage avec une grande partie de l'Europe, et malgré des propositions essentielles.

En 1883, Mortillet introduit dans la première édition de son ouvrage *Le pré-historique. Antiquité de l'homme*, l'adjectif « protohistorique » au tableau de la page 21, dans la colonne des différents temps, calé entre ceux qui sont « préhistoriques » et ceux qui sont « historiques ». La période ainsi concernée correspond à l'âge du Fer et s'interrompt à la période romaine. La réédition de l'ouvrage en 1885 comporte une nuance, mais de taille. Le même tableau inclut cette fois l'âge du Bronze, inaugurant ainsi une caractéristique de la Protohistoire, celle d'une identité fluctuante. L'ambition est moderne, l'héritage de l'Europe du Nord assumé :

*Faisant appel à toutes les connaissances humaines, ils [les archéologues scandinaves] ont tiré d'une archéologie fort rudimentaire tout ce qu'elle pouvait fournir, en s'aidant de la botanique, de la zoologie, de l'hydrographie et surtout de l'ethnologie. Ils crèrent ainsi, basée sur les données des diverses sciences, l'histoire antérieure à tous les documents écrits*<sup>41</sup>.

L'auteur intègre une histoire de cette archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle. Sa troisième partie s'ouvre avec « l'homme actuel », le Néolithique. Cette période se rattache donc à une certaine modernité, une définition en filigrane liées déjà à des questions

39 - C'est une opinion que l'on trouve dans les travaux de Noël COYE, « Remous dans le creuset des temps : la Préhistoire à l'épreuve des traditions (1850-1950) », *BSPF*, 102-4, 2005, p. 701-707, ici p. 704. Voir également dans le même volume : Virginie GUILLOMET-MALMASSARI, « Le développement de la Préhistoire au 19<sup>e</sup> siècle : un apprivoisement du temps », *ibid.*, p. 709-714, et Oscar MORO ABADIA, « Pour une nouvelle histoire des sciences humaines : Lartet, Mortillet, Piette et le temps de la Préhistoire », *ibid.*, p. 715-720. Pour un bilan d'ensemble en France, voir Jacques ÉVIN (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire*, Paris, Société préhistorique française, 2007.

40 - Voir note 35.

41 - Gabriel DE MORTILLET, *Le préhistorique. Antiquité de l'homme*, Paris, Reinwald, [1883] 1885, p. 3.

économiques qui fondent plus tard le Néolithique<sup>42</sup>. Il annonce également un ouvrage à venir, le « Protohistorique » qui ne voit finalement jamais le jour. Il n'en détaille pas le contenu mais il concernait visiblement les âges des métaux. Le projet est donc une proposition de compromis pour donner une existence à une époque, comprise entre des périodes très anciennes bien réelles, nouvellement identifiées mais contestées par Bertrand, et celles plus récentes que les textes relatent et datent par les méthodes les plus fiables pour l'époque.

### Joseph Déchelette et le premier manuel européen

C'est à l'aube du <sup>xx</sup>e siècle que la synthèse imaginée par Mortillet voit le jour, sous la plume d'un érudit bien différent, Joseph Déchelette (1862-1914)<sup>43</sup>. Il n'est pas géologue, ni archéologue classique, mais fils d'une famille d'industriels du textile de Roanne. Lui-même reprend l'entreprise familiale tout en s'initiant à l'archéologie sur le terrain et dans les musées au cours de ses voyages d'affaire. Il devient conservateur du musée de Roanne en 1892. Son oncle Jacques-Gabriel Bulliot ouvre un chantier d'ampleur sur l'oppidum de Bibracte, capitale des Éduens (Morvan). Il y participe et dirige le chantier entre 1897 et 1901 et en 1907. Ces années voient la parution d'un ouvrage de référence, et qui le reste encore aujourd'hui, le *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique* en deux tomes : I. *Archéologie préhistorique* ; II. *Archéologie protohistorique ou celtique* subdivisé en t. 1, *L'Âge du bronze* ; t. 2, *Premier âge du fer ou époque de Hallstatt* ; t. 3, *Second âge du fer ou époque de la Tène*. Déchelette formalise pour la première fois en France des distinctions chronologiques et de sociétés, là où ses prédécesseurs, à l'instar de Bertrand, ne voyaient qu'un continuum. Malgré les écrits de Mortillet, les trois âges ne se sont pas toujours imposés en France et l'âge du Bronze n'a donc pas encore d'existence réelle pour tous. Même Salomon Reinach doute de son application possible en France, car, au fond, les reconnaître remet en cause l'hypothèse de la voie méditerranéenne de la « civilisation » en France. C'est un bouleversement intellectuel profond sur l'histoire la plus ancienne. Affirmer l'existence de cette nouvelle période dans un manuel qui paraît chez un grand éditeur parisien (Picard) est un énorme pas en avant. Une archéologie, hors de la tradition de la géologie et différente de celle des Antiquités nationales, cherche désormais à s'affirmer. Pour l'heure, elle reste néanmoins hors de l'académisme qui s'est peu à peu organisé. Une fois

42 - Pour un article récent, Jean GUILAINE, « Du Proche-Orient à l'Atlantique. Actualité de la recherche sur le Néolithique », *Annales HSS*, 60-5, 2005, p. 925-952. Pour des synthèses récentes sur le Néolithique qui intègrent justement cette dimension économique aujourd'hui acquise, Nicolas CAUWE *et al.*, *Le Néolithique en Europe*, Paris, Armand Colin, 2007 ; Susan F. MC CARTER, *Neolithic*, Londres/New York, Routledge, 2007 ; Julian THOMAS, *Understanding the Neolithic*, Londres/New York, Routledge, [1991] 2005 ; Alasdair WHITTLE, *Europe in the Neolithic: The creation of new worlds*, Cambridge, Cambridge University Press, [1996] 1999.

43 - Pour une biographie de Joseph Déchelette, voir Marie-Suzanne BINÉTRUY, *Joseph Déchelette. De l'art roman à la préhistoire, des sociétés locales à l'Institut. Itinéraires*, Lyon, Lugd, 1994.

encore, le dynamisme dans lequel s'inscrit la pensée de Déchelette est européen. Les typologies et les chronologies se font jour pour ces périodes sans texte depuis que Montelius a montré la voie, relayées par des travaux en Allemagne, en Angleterre. Déchelette milite d'ailleurs en faveur d'une étude de dimension européenne dans la continuité des congrès d'anthropologie et lutte contre tous les *a priori* et les légendes de la « celtomania ». C'est également la première fois que le terme de Protohistoire prend une dimension internationale car l'ouvrage, qui concerne toute l'Europe, y est largement diffusé, d'autant que le français est encore la langue officielle des congrès d'anthropologie <sup>44</sup>.

Le tome sur l'âge du Bronze déclenche un certain nombre de polémiques en France mais reçoit un accueil favorable en Europe où la légitimité de cette période n'est pas discutée. Camille Jullian (1859-1933) s'oppose dix ans durant au Roannais <sup>45</sup> et reprend les thèses de Bertrand dans son *Histoire des Gaules*. C'est la voix la plus officielle, la plus académique aussi puisque Jullian occupe la chaire d'Antiquités nationales au Collège de France depuis 1905. Bientôt, la voix dissonante de Déchelette n'est plus là pour tenter de persuader et d'imposer. En 1914, alors qu'à 52 ans il a dépassé l'âge de partir au front, il se porte volontaire, refusant dit-il d'être « inutile ». Capitaine dans la 8<sup>e</sup> compagnie de Lyon, il rejoint l'Aisne en septembre, est touché au hameau d'Hors le 3 octobre et décède le 4. Son sens aigu du patriotisme aura peu servi la France et aura poussé la Protohistoire française dans un brouillard tenace, privée de son principal défenseur.

## Le temps du tocsin

### Deux blocs séparés par un « entre-deux » hésitant

Durant plusieurs décennies, la situation de l'archéologie française est figée en plusieurs ensembles plutôt imperméables : d'un côté, une archéologie classique associée à l'histoire de l'art et qui est reconnue académiquement ; de l'autre, une archéologie préhistorique qui est bien réelle et dont les méthodes reprennent des principes des sciences de la terre et bientôt des sciences de la vie. Elle est alors particulièrement dynamique avec l'abbé Henri Breuil (1877-1961) mais ne parvient à s'imposer qu'en dehors de l'université, dans les grands établissements (Collège de France, Muséum d'histoire naturelle), et toujours en dehors du champ de l'histoire ; entre les deux, des « Antiquités nationales » essentiellement celtiques qui, certes utilisent l'archéologie, mais pour lesquelles on ne saurait se passer des textes. Elles ne parviennent pas non plus d'ailleurs à se hisser au sein de l'université. Elles

44 - À cette date, les synthèses sont plus régionales qu'européennes, en dehors des travaux de synthèse typologique de ces années qui englobent nécessairement un secteur large, à l'image de celui d'Oscar MONTELIUS, *Die älteren Kulturperioden im Orient und in Europa*, Stockholm, Selbstverlag der Verfassers, 1903-1923.

45 - Voir en particulier les échanges épistolaires entre les deux hommes dans M.-S. BINÉTRUY, *Joseph Déchelette...*, *op. cit.*, p. 138-143.

bénéficient du dynamisme des sociétés savantes et des organismes locaux<sup>46</sup>. Les fouilles sont faites sur le terrain par des amateurs éclairés, et hors d'un cadre législatif adapté. Elles ont une tribune dans des structures prestigieuses hors de l'académisme officiel (comme le Collège de France) que la France n'a cessé de multiplier depuis le XIX<sup>e</sup> siècle au détriment d'une université forte et novatrice.

La disparition de Déchelette a ramené, d'une certaine manière, la Protohistoire à peine naissante dans le giron de l'archéologie classique, en décalage avec les théories dominantes en Europe. On en trouve une définition dans les années 1930 sous la plume de Raymond Lantier (1886-1980). Formé à l'université de Caen, attaché au MAN en 1911, élève fidèle des cours de Stéphane Gsell au Collège de France, il s'intéresse à l'Espagne et à l'Afrique du Nord. En 1926, il devient l'adjoint de Reinach au MAN et il occupe le poste de conservateur en chef de 1932 à 1956. Il est lié à l'abbé Breuil, à Marcel Mauss (1872-1950), à Henri Hubert (1872-1927). Son parcours est sans faille, ses fréquentations un signe d'ouverture d'esprit, mais son discours bloque la Protohistoire dans une période tardive, pré-romaine, au fond assez peu éloignée de celle de Bertrand, même si les connaissances ont considérablement augmenté entre-temps. Pendant ce temps, la Préhistoire a suivi son chemin – en particulier grâce à Breuil, puis à André Leroi-Gourhan (1911-1986) après 1945 – dans la suite des réflexions des naturalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, en introduisant des réflexions méthodologiques qui en font une archéologie particulièrement dynamique et novatrice, même si elle reste en dehors du champ de la tribune académique officielle<sup>47</sup>. Cette importance de la Préhistoire sur le sol français est peut-être également une des raisons – autre paradoxe – pour lesquelles la Protohistoire française reste un « entre-deux » que les préhistoriens ne revendiquent pas, que l'archéologie classique traditionnelle considère comme moins noble que son propre domaine et qui est ainsi définie en négatif. Pour une autre échelle de temps, la situation rappelle quelque peu celle du Moyen Âge – une terminologie évocatrice – dont les confins conceptuels furent également définis d'abord négativement, puis repris à partir du romantisme sur la base d'une identité positive, qui devint même une revendication scientifique à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce qui fut envisageable pour le Moyen Âge ne le fut pas pour la Protohistoire, née à la fois trop tôt par rapport aux connaissances disponibles – en particulier de datations – et trop tard pour s'inscrire dans le positivisme du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pendant plusieurs décennies, les pays européens qui avaient admis une subdivision fine des périodes hautes sans texte poursuivirent leurs travaux avec un dynamisme sans aucun équivalent en France. Dans le registre scientifique pour l'essentiel, mais parfois aussi à des fins politiques particulièrement contestables dans les années 1930<sup>48</sup>.

46 - Voir l'ouvrage dont le titre est d'ailleurs évocateur : Alain DUVAL (dir.), *La préhistoire en France. Musées, écoles de fouilles, associations du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Éd. du CTHS, 1992.

47 - Voir parmi les synthèses récentes, Arnaud HUREL, *La France préhistorienne de 1789 à 1941*, Paris, CNRS Éditions, 2007 ; N. RICHARD, *Inventer la Préhistoire...*, *op. cit.*

48 - L'archéologie est souvent « chargée » d'un poids idéologique lourd dans la mesure où il renvoie à la question des origines. Les années 1920 et 1930 en Europe continentale

## Le dynamisme européen hors de France

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, rares sont les esprits français conscients du problème même s'il devient peu à peu criant face au dynamisme du reste de l'Europe où les études se sont poursuivies, tout particulièrement en Angleterre, y compris sur la France et dans une moindre mesure en Allemagne<sup>49</sup>. Dans ces pays, comme en Scandinavie, l'âge du Bronze ou le Néolithique n'ont pas été freinés dans leur développement par un problème de légitimité. Ils ont une place de plein droit, construite peu à peu au fil des découvertes et des travaux. Les études régionales coexistent avec des synthèses plus vastes et s'accompagnent bientôt d'une vaste réflexion. Même en Italie, où l'Antiquité classique est on ne peut plus présente, les périodes anciennes bénéficient d'un dynamisme européen incarné par des chercheurs tels que Luigi Bernabo Brea<sup>50</sup>.

La situation française est bien différente, à la fois héritière du XIX<sup>e</sup> siècle et en même temps, riche de chercheurs qui veulent relancer les débats et les travaux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'archéologie française est une mosaïque, à la fois sur le plan intellectuel et institutionnel.

L'université, tribune académique officielle, privilégie une archéologie classique associée à l'histoire de l'art même si le travail de fouilles recouvre désormais pour certains une réalité différente. Les « autres » archéologies sont morcelées et parviennent à émerger peu à peu dans un CNRS qui s'organise. Les paléolithiciens ont bénéficié de l'aura de découvertes majeures comme les grottes ornées et d'une

sont ainsi marquées par des recherches archéologiques dont le but est identitaire et politique. En Allemagne, Gustav Kossinna (1858-1931) incarne une des figures clefs d'une archéologie nationaliste. Voir Léo KLEIN, « Gustaf Kossinna, 1858-1931 », in T. MURRAY (dir.), *Encyclopedia of Archaeology: The great archaeologists*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 1999, p. 233-246 ; pour une vue plus large, Heinrich HÄRKE (dir.), *Archaeology, ideology, and society: The German experience*, Francfort/New York, P. Lang, 2002 ; pour un point de vue du côté français, Laurent OLIVIER, « L'archéologie du III<sup>e</sup> Reich et la France. Notes pour servir à l'étude de la 'banalité du mal' en archéologie », in A. LEUBE (dir.), *Prähistorie und Nationalsozialismus. Die mittel- und osteuropäische Ur- und Frühgeschichtsforschung in den Jahren 1933-1945*, Heidelberg, Synchron, 2002, p. 575-601. L'adjectif s'y trouve parfois utilisé, associé à une conception nationaliste de l'archéologie, qui en fait un terme d'autant plus facilement rejeté qu'il ne correspond pas à ce « besoin » français puisqu'en Allemagne la réalité d'un Néolithique et d'un âge du Bronze n'a pas posé de difficulté pour être admise.

49 - Des travaux essentiels ont été réalisés pour les âges des métaux et l'établissement des typo-chronologies, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle avec des archéologues allemands comme Paul Reinecke ou Wolfgang Kimmig pour la fin du II<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. Cependant, la Protohistoire en Allemagne est restée sous-représentée dans les universités, cantonnées aux sociétés savantes et structures locales, comme un prolongement de la sentence de Mommsen.

50 - Luigi Bernabo Brea (1910-1999) fut pionnier pour la mise en place des fouilles stratigraphiques sur le site des « Arene Candide » en Ligurie, sa terre natale, en Sicile et en Italie méridionale. Il publie *Sicily before the Greeks*, Londres, Thames and Hudson, 1957, qui signe une archéologie différente en Méditerranée.

succession de grandes figures. Un Leroi-Gourhan ou un François Bordes prennent le relais des générations pionnières.

La Protohistoire n'a guère évolué sur le fond depuis Déchelette, malgré les découvertes. Sur le plan institutionnel, elle est marginale. Pour les travaux, elle reste en retard, ce que dénoncent déjà certains dès le début des années 1950 tant le contraste est marqué avec le reste de l'Europe. En 1954, la Société préhistorique française fête son cinquantenaire. Jean-Jacques Hatt (1913-1997) écrit à cette occasion deux articles complémentaires<sup>51</sup>. Il y dénonce le fait que « la protohistoire en France, sur le plan de la recherche générale, de la synthèse et de l'enseignement, marque le pas. Ce ne sont ni les talents ni les bonnes volontés qui lui font défaut, et c'est bien le fonds qui lui manque le moins. Pourtant le retard de la science française est dans ce domaine, frappant et déplorable. Il constitue pour nos collègues étrangers une gêne permanente<sup>52</sup>. » Il ajoute que « la séparation entre l'histoire et la préhistoire ne va pas sans incertitude et sans confusion : où cesse l'histoire et où commence la préhistoire ? C'est pour cela que l'on a inventé le terme de protohistoire, s'appliquant à ce qui n'est encore qu'à moitié historique<sup>53</sup> ». Sous la plume d'un éminent spécialiste des âges des métaux, formé dans l'Est et à l'école allemande, il s'agit de souligner la léthargie métropolitaine<sup>54</sup>. Même pour lui, la question de la redéfinition de la Protohistoire dans ses contenus n'est pas abordée. Dans ses propos, le Néolithique (dernier âge de la pierre) est du côté de la Préhistoire, selon des principes hérités de la tripartition danoise par matériaux. Le temps est donc à la critique, à un militantisme sur la valeur opératoire de l'archéologie, pas encore à une redéfinition des concepts.

Quelques années plus tard, malgré ces premiers cris d'alarme, la situation semble inchangée. En 1959, André Varagnac signe dans les *Annales* à la rubrique des « Notes critiques », un texte intitulé « Pour une Protohistoire française » qui s'ouvre sur un ton tragique<sup>55</sup> :

51 - La Société préhistorique française est créée en 1904. Elle devient rapidement la tribune d'expression de l'archéologie métropolitaine et non classique. Elle reste aujourd'hui, en particulier *via* son *Bulletin*, un relais important de l'archéologie en France. Son audience est celle de la communauté des archéologues.

52 - Jean-Jacques HATT, « De l'Âge du bronze à la fin du premier Âge du fer. Problèmes et perspectives de la protohistoire française », *BSPF*, 51-8, 1954, p. 101-110, ici p. 101.

53 - Jean-Jacques HATT, « Préhistoire, Protohistoire, Histoire », *BSPF*, 51-1/2, 1954, p. 55-57, en particulier p. 56.

54 - Il fut en particulier l'élève de Claude F. A. SCHAEFFER qui publia *Les tertres funéraires de la forêt de Haguenau*, Haguenau, Impr. de la Ville, 1926-1930. Il fut à la fois professeur à l'université de Strasbourg dans le cadre des cours « d'Antiquités nationales » et conservateur au musée.

55 - André VARAGNAC, « Pour une Protohistoire française », *Annales ESC*, 14-4, 1959, p. 750-755. André Varagnac (1894-1983) fit des études de philosophie avant de se tourner vers l'ethnologie. Il fut adjoint au musée des Antiquités nationales dans les années 1950, se spécialisa dans les études de costumes avant de proposer dans les années 1970 des théories discutables sur les pouvoirs supposés des sociétés anciennes qui le marginalisèrent au sein de la communauté scientifique. André VARAGNAC, *De la Préhistoire au monde moderne. Essai d'une anthropodynamique : Préhistoire, protohistoire (première Révolution industrielle), machinisme (seconde Révolution industrielle)*, Paris, Plon, 1954 ; André VARAGNAC

*Il est temps de sonner le tocsin. L'un après l'autre, de beaux ouvrages et de bons ouvrages paraissent, à l'étranger, sur la Protohistoire de la France<sup>56</sup>. [...] Depuis longtemps les savants étrangers nous ont avertis. Gordon Childe ne manquait pas de signaler que sur les cartes protohistoriques de l'Europe, la France était un vide blanc. [...] Comment le pays qui a créé la Préhistoire est-il tombé dans cet état d'abaissement scientifique ? [...] En France, rien d'important ne peut se faire longtemps sans l'État. Et l'État n'a pas encore reconnu l'existence, l'importance de la Protohistoire, à laquelle la plupart des nations modernes surtout au-delà du Rideau de Fer consacrent de forts budgets de recherche, de publications, d'enseignement. [...] Pourquoi notre abandon de la Protohistoire est-il vraiment grave ? S'il s'agissait d'une lacune dans le caractère encyclopédique de la science française, nous pourrions la regretter tout en patientant. Mais cette lacune intervient en pleine mutation des sciences historiques, en pleine création des sciences de l'Homme, ce vaste phénomène intellectuel de notre siècle [...] les historiens sont aujourd'hui prêts à s'orienter vers cette histoire d'avant les textes : or c'est le moment où rien, ou presque rien, ne répond chez nous à cette attente<sup>57</sup> !*

Le jugement est sévère. Varagnac utilise des mots destinés à marquer les esprits hors du monde de l'archéologie. En outre, il n'a pas tout à fait tort, même si une nouvelle génération émerge en France. Les sciences de l'homme s'organisent effectivement en France autour d'organismes nouveaux comme le CNRS ou de pôles comme la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE, puis plus tard à l'EHESS. En 1959, le ministère des Affaires culturelles est créé à l'instigation d'André Malraux. En France, le patrimoine culturel acquiert ainsi des moyens nouveaux et une attention nécessaire à sa préservation. Les monuments et les œuvres considérées comme majeures restent néanmoins privilégiés – et pour longtemps – parfois au détriment d'une archéologie des vestiges plus modestes ou moins esthétiques.

En Europe, ces années d'après-guerre sont très importantes pour l'archéologie des périodes hautes. Non seulement les méthodes de travail, à commencer par celles des fouilles, prennent un tournant décisif, mais l'utilisation du radiocarbone bouleverse la chronologie et dilate le temps. Jusqu'en 1950, le Néolithique et les

et Gabrielle FABRE, *L'art gaulois*, Pierre-qui-Vire, Zodiaque, 1956. Ces propos sont ici fondamentaux car si l'homme devint peu à peu marginalisé, la tribune éditoriale qu'il choisit est centrale.

56 - Il s'agit essentiellement de l'ouvrage de synthèse sur la France de Nancy K. SANDARS, *Bronze Age cultures in France: The later phases from the thirteenth to the seventh century B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 1957; pour l'Europe, en 1959 de grandes synthèses existent mais aucune n'est française depuis Déchelette : Nils ÅBERG, *Bronzezeitliche und Früheisenzeitliche Chronologie*, Stockholm, Verl. der Akad., 1930-1935; *Id.*, *Vorgeschichtliche Kulturkreise in Europa*, Stockholm, Generalstabens Litografiska Anst., 1936; Vere GORDON CHILDE, *The Prehistory of European Society*, Londres, Penguin Books, 1958; Grahame CLARK, *Prehistoric Europe, the economics basis*, Londres, Methuen, 1952, qui inclut le Néolithique et les âges des métaux selon la tradition anglo-saxonne; Hermann MÜLLER-KARPE, *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*, Berlin, De Gruyter, 1959.

57 - A. VARAGNAC, « Pour une Protohistoire française », art. cit., p. 750-751.

âges des métaux se rassemblent sur 3 000 ans environ. Désormais, pour la seule Europe, ils peuvent s'étaler sur presque 7 000 ans. Les schémas communément admis, et en particulier les thèses diffusionnistes – *ex Oriente lux* – s'effondrent. Les mégalithes de l'Europe du Nord-Ouest, envisagés par certains comme un apport de voyageurs venus d'Égypte ou du Proche-Orient, ne peuvent être une quelconque copie ou adaptation dans la mesure où ils sont plus anciens<sup>58</sup>. Les périodes concernées en Europe – au premier rang desquelles figurent le Néolithique et l'âge du Bronze – bénéficient rapidement de l'attrait de la nouveauté et des perspectives qu'elles ouvrent. Entre la fin des années 1950 et les années 1960, des travaux sont conduits en France, surtout à l'échelle régionale par des chercheurs qui ont des interlocuteurs plus à l'étranger que dans des relais métropolitains. L'université reste sourde malgré les thèses soutenues dans des domaines nouveaux<sup>59</sup>. Le laboratoire fait son entrée pour les datations mais pas uniquement. Les sciences du vivant trouvent une place nouvelle que les précurseurs avaient délaissée pour la géologie, avec les approches paléoenvironnementales qui concernent progressivement le Paléolithique, le Néolithique. L'homme devient un acteur dans la transformation des paysages anthropisés. En 1976, lorsque paraît la première synthèse d'envergure, *La préhistoire française*, le renouveau de la recherche est amorcé, mais dans une archéologie parallèle à l'Antiquité classique, au moins sur le plan de sa reconnaissance la plus académique. Il faut y ajouter que la Protohistoire, contrairement à la Préhistoire, n'a toujours pas trouvé sa voie<sup>60</sup>. Pourtant, en raison de son histoire, et de celle de la pensée française dans un contexte européen, cette définition demeure une nécessité.

58 - C'était en particulier la thèse de Gordon Childe, qui renouvela par ailleurs considérablement les travaux sur ces périodes anciennes, en particulier en y introduisant des approches sociales et économiques : Vere GORDON CHILDE, *The dawn of European civilization*, Londres, Kegan Paul, 1925 et *Id.*, *Prehistoric migrations into Europe*, Oslo, H. Aschehoug & Co., 1950.

59 - On peut citer en particulier celles de J. Arnal, G. Bailloud, J. Briard, J. Guilaine, J.-P. Millotte qui n'ont pas toutes abouti à une monographie. Parmi les publications essentielles de ces auteurs durant cette période, Jean ARNAL, « À propos de la néolithisation de l'Europe occidentale », *Zephyrus. Cronica del Seminario de Prehistoria, Arqueologia y de la Seccion Arqueologica del Centro de Estudios Salmantinos*, I, 1950, p. 23-27 ou *Id.*, « La structure du néolithique française d'après les récentes stratigraphies », *Zephyrus. Cronica del Seminario de Prehistoria, Arqueologia y de la Seccion Arqueologica del Centro de Estudios Salmantinos*, IV, 1953, p. 311-344 ; Gérard BAILLOUD, *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, Paris, CNRS, 1964 ; Gérard BAILLOUD et Pierre MIEG DE BOOFZHEIM, *Les Civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*, Paris, A. et J. Picard, 1955 ; Jacques BRIARD, *Les dépôts bretons et l'âge du bronze atlantique*, Rennes, impr. Becdelièvre, 1965 ; Jean GUILAINE, *L'âge du bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Paris, Klincksieck, 1972 ; Jacques-Pierre MILLOTTE, *Le Jura et les plaines de Saône aux Âges des métaux*, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

60 - L'ambiguïté se manifeste d'ailleurs dans les publications scientifiques ; ainsi, Jean GUILAINE (dir.), *Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France*, Paris, Éd. du CNRS, 1976, traite des « civilisations néolithiques et protohistoriques » que l'on rassemble pour les analyser ensemble car elles ont d'évidentes affinités, mais pas sous un seul intitulé.

Lorsque la Protohistoire prend un nouveau départ en France à partir des années 1960, elle n'est pas uniformisée. Le premier *Précis de Protohistoire européenne* en langue française voit le jour en 1970, soit plus de 60 ans après celui de Déchelette. Il est signé par Jacques-Pierre Millotte (1920-2002), également premier titulaire en France d'une chaire universitaire de Protohistoire créée à Besançon en 1969. La première chaire de Protohistoire est donc à l'image de cette période, aux marges de la France et particulièrement sensible aux découvertes suisses et allemandes. L'auteur ouvre son premier chapitre par une question simple en apparence, « Qu'est-ce que la Protohistoire ? ». La réponse qu'il donne n'est pas vraiment nouvelle. « La Protohistoire étudie les civilisations primitives qui vivent plus ou moins au contact de peuples connaissant déjà l'écriture. » Mais elle comporte une nuance. Il n'est pas question de décrire ces sociétés mais de les positionner plus ou moins dans le temps et l'espace. On y trouve une ébauche de descriptions, enrichies par les découvertes des archéologues durant le XX<sup>e</sup> siècle en Europe, faites parfois d'ailleurs dans un contexte politique difficile et qui a pu utiliser ces périodes hautes comme des soit-disant « preuves » de ce que l'on voulait avancer sur les origines des populations.

Cette proposition porte encore les traces de cette définition par la négative qui devient, pour certains, inacceptable au début des années 1970. La scission au sein de la Protohistoire apparaît enfin au moment où l'archéologie de ces périodes se développe avec un siècle de retard sur la Préhistoire et plus de 150 ans sur l'archéologie classique. La bibliographie donnée par Millotte montre que les travaux se sont multipliés, dominés par les écrits en langue allemande et anglaise. Ses positions évoluent rapidement et il signe en 1974 un article aujourd'hui quelque peu oublié. Il y milite cette fois pour une Protohistoire différente, dont l'identité n'est pas établie par rapport à un écrit inexistant mais par rapport à des caractéristiques tangibles et spécifiques, économiques au premier plan. Son article est d'abord motivé par l'existence d'une législation des fouilles archéologiques en France, qui place la limite entre Préhistoire et Protohistoire vers 750 avant notre ère. La législation française du début des années 1970 est donc calquée sur un schéma de pensée qui remonte au XIX<sup>e</sup> siècle. Rien n'a été retenu des leçons d'un Mortillet ou d'un Déchelette, enrichies par l'archéologie du XX<sup>e</sup> siècle. La France n'a pas su faire une place à une archéologie non tributaire des textes mais différente de la Préhistoire. Millotte se fait le porte-parole d'une proposition qui voit le jour :

*Ce problème des limites de la Protohistoire apparaît assez complexe : un autre critère [que les textes], tenant compte des réalités socio-économiques, semblerait plus valable et c'est pourquoi la tendance actuelle, en France du moins, consiste à situer le début de la Protohistoire au début du Néolithique, quand la société primitive commence à évoluer avec l'apparition des pratiques agricoles*<sup>61</sup>.

61 - Jacques-Pierre MILLOTTE, « Réflexions théoriques sur la Protohistoire », *Dialogues d'Histoire ancienne*, 1, 1974, p. 9-25.

## L'Europe à Paris et dans les régions françaises

Le critère retenu est donc celui de l'économie et des questions sociales qui l'accompagnent. Le thème a été développé dans les travaux français dans les années 1960, y compris par les néolithiciens. Le moment semble donc propice. Il n'est plus question ici de désigner des populations pour ce qu'elles ne connaissent pas mais bien par ce qui les caractérise. La « révolution » néolithique incarne une rupture majeure<sup>62</sup>. L'ensemble de la Protohistoire prend un sens par rapport à des objectifs historiques et non en fonction d'un support documentaire. Millotte mentionne l'existence de textes pour l'étude de cette période, en insistant sur le fait qu'ils sont peu nombreux, très tardifs et finalement d'une utilité réduite face aux possibilités de l'archéologie. Le protohistorien, écrit-il, est « tributaire » de la documentation matérielle mais travaille de manière différente de celle des préhistoriens parce que les sociétés qu'il étudie ne sont pas les mêmes. Il n'est pas le seul à proposer cette définition de la Protohistoire.

Bohumil Soudsky, qui occupe la deuxième chaire française de Protohistoire créée en 1971 à Paris, tient un discours identique, non pas en spécialiste des âges des métaux, mais en tant que néolithicien<sup>63</sup>. Soudsky est tchèque, marqué comme tous les intellectuels de sa génération par les événements politiques d'Europe centrale. Cette deuxième chaire de Protohistoire prend un caractère très européen. En 1950, il soutient une thèse audacieuse pour l'époque et le lieu sur les *Premières civilisations agricoles de l'Asie Antérieure et de l'Europe sud-orientale*. Il y propose des hypothèses sur le développement de l'agriculture au regard des seuls vestiges archéologiques. En 1953, il ouvre le chantier de Bylany près de Prague. Pendant quinze ans, il y développe des méthodes de fouilles novatrices. On y travaille en grands décapages qui autorisent une vision d'ensemble et on cherche à s'adapter au terrain pour mieux en comprendre l'histoire. On y introduit également, pratiquement pour la première fois, l'informatique pour l'enregistrement des données. Au total, Bylany livre, sur sept hectares, 200 maisons, des milliers de fosses et 80 000 tessons de céramique dont des exemplaires très particuliers, décorés de lignes en bandeaux sur lesquelles sont posés des points comme autant de notes de musique. Il permet pour la première fois de suivre l'évolution d'un des plus anciens villages d'Europe de la « culture à céramique linéaire ». La néolithisation, et ses fondements économiques, intègre les thématiques de recherche. Dans le Midi, en Méditerranée, le sujet entre également dans la longue durée telle que Fernand Braudel

62 - Cette expression est née sous la plume de Gordon Childe pour qualifier le Néolithique. Au moment des débats sur le radiocarbone, Colin RENFREW, *Before civilization: The radiocarbon revolution and prehistoric Europe*, Londres, Cape, 1973, a répondu en invoquant la « révolution » du radiocarbone qui mettait fin aux thèses diffusionnistes de Childe. Les différends scientifiques entre les deux chercheurs ont été à la hauteur du mot de « révolution ».

63 - Jean-Paul DEMOULE, « Vingt ans après : Bohumil Soudsky et la Protohistoire française », *114<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1989*, Paris, Éd. du CTHS, 1992, p. 49-60.

la concevait<sup>64</sup>. Le Néolithique se développe, différent dans ses méthodes d'étude et ses objets de la Préhistoire plus ancienne. Vers le VI<sup>e</sup> millénaire avant notre ère en Europe, les hommes de cette période deviennent progressivement des agriculteurs, des éleveurs, inventent la céramique pour stocker, cuire ou consommer, se fabriquent des vêtements de tissus, construisent des maisons, des villages, inventent le champ et les lieux de pacage. On sait aujourd'hui que c'est au cours du Néolithique que le métal est introduit dans la panoplie des matériaux, avant même « l'âge du Bronze ». Mais ces sociétés ne laissent aucun texte et ne sont racontées par personne. Seule l'archéologie permet de les connaître, y compris avec des méthodes complexes, parfois impossibles, pour les préhistoriens tels les grands décapages mécaniques. Sous cet angle, se fait jour une troisième voie entre Préhistoire et Antiquité, plus ample que celle des « Antiquités nationales », et prête à accueillir les âges des métaux mais aussi le Néolithique. Lorsque Soudsky entre à l'université de Paris au début des années 1970 fuyant Prague, il y professe le premier cours de Protohistoire européenne pour une période s'étendant du Néolithique aux âges des métaux. L'identité de cette période est justifiée par un contenu et par des méthodes d'acquisition des données. Il n'est peu à peu plus question d'utiliser un terme à la fois utile mais mal défini pour désigner un entre-deux caractérisé par ce qui lui manque, l'écriture. La Protohistoire s'affirme dans cette école parisienne comme une période dont le début se justifie par un événement majeur, le passage d'un homme prédateur à un homme producteur. Effectivement, une vraie révolution, et une juste proposition.

Soudsky disparaît en 1974, dans une France qui peut amorcer un changement, même s'il est lent au moins sur le plan universitaire et s'il reste fragile. L'école parisienne de Protohistoire organise la succession de Soudsky. Elle ne peut bien sûr résumer les travaux en France mais son poids est fondamental sur le plan académique dans un pays aussi centralisé. Elle se tourne vers Sarrebruck et son *Institut für Ur und Frühgeschichte* avec lequel elle entretient des liens anciens, en particulier avec l'un des disciples tchèques de Soudsky, Jan Lichardus. C'est Marion Lichardus-Itten qui succède à Soudsky au poste parisien qu'elle occupe jusqu'en 2005. Ensemble, ils signent un manuel qu'auraient dû écrire Soudsky avec Jean Deshayes et en collaboration avec Jean Cauvin et Gérard Bailloud devenu chef de file de cette école de néolithiciens. En 1985, le tome 1bis de la collection « Nouvelle Clio » publié aux Presses universitaires de France, s'intitule *La Protohistoire de l'Europe*<sup>65</sup>. Les principes de cette école de Protohistoire sont ceux qui étaient proposés dans l'article de Millotte en 1974. Ils ne recouvrent pas nécessairement les définitions proposées partout en France, à la fois en raison de ce long cheminement

64 - Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la préface de l'ouvrage de Fernand BRAUDEL, *Les mémoires de la Méditerranée. Préhistoire et antiquité*, Paris, De Fallois, 1998, a été signée par Jean Guilaine, pionnier pour les travaux méridionaux sur le Néolithique et l'âge du Bronze, et Pierre Rouillard, spécialiste de l'Espagne archaïque, des Phéniciens. On notera toutefois que le terme de Protohistoire ne figure pas, même en 1998.

65 - André LEROI-GOURHAN *et al.*, *La préhistoire*, Paris, PUF, 1966 ; Jan LICHARDUS *et al.*, *La Protohistoire de l'Europe. Le Néolithique et le Chalcolithique entre la Méditerranée et la mer Baltique*, Paris, PUF, 1985.

intellectuel, peut-être aussi parce que la centralisation parisienne déplaît parfois. La question de la Protohistoire reste une spécificité française, mais qui ne se conçoit que dans la réflexion méthodologique qu'apporte alors l'échelle européenne.

À partir des années 1960, les pays anglo-saxons offrent un cadre théorique à l'archéologie européenne. La *New Archaeology* (ou archéologie processuelle) cherche un modèle scientifique qui permettrait de redécouvrir l'humain derrière les artefacts et qui envisage la culture comme un moyen d'adaptation à l'environnement<sup>66</sup>. À partir des années 1980, l'archéologie post-processualiste rejette les idées de ses prédécesseurs mais la France y est moins sensible encore qu'elle ne l'a été pour la *New Archaeology*. Ian Hodder en tête, l'école de l'université de Cambridge refuse le statut passif de la culture matérielle<sup>67</sup>. L'archéologue a le devoir de rechercher dans toutes les traces laissées les différents sens des activités humaines. D'une certaine manière, la culture matérielle est envisageable comme un texte qui peut être lu. Pendant des années, l'archéologie française a suivi un chemin différent.

## La Protohistoire à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle

Vingt ans plus tard, ni l'identité ni la légitimité de la Protohistoire ne sont acquises. La communauté de ses chercheurs reste divisée sur une définition et des objectifs, diminuant d'autant le poids et la reconnaissance d'une archéologie qu'elle souhaite pourtant défendre. Les manuels d'archéologie se multiplient, répondant à un besoin récent d'enseignement universitaire dans ces domaines<sup>68</sup>. Certains intègrent le Néolithique, d'autres pas, sans que le terme de Protohistoire soit toujours expliqué<sup>69</sup>. Cette situation divisée est le résultat de cette histoire complexe dont les

66 - Parmi les ouvrages clés des fondateurs, voir Lewis R. BINFORD, *An archaeological perspective*, New York, Seminar Press, 1972; Kwang C. CHANG, *Rethinking archaeology*, New York, Random House, 1967; David L. CLARKE, *Analytical archaeology*, Londres, Methuen, 1968; David L. CLARKE (dir.), *Models in archaeology*, Londres, Methuen, 1972.

67 - Voir en particulier, Ian HODDER, *The present past: An introduction to anthropology for archaeologists*, New York, Pica Press, 1982 et *Id.*, *Reading the past: Current approaches to interpretation in archaeology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986 et pour une vue d'ensemble, Bruce G. TRIGGER, *A history of archaeological thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

68 - L'enseignement de la Protohistoire a été assuré jusqu'aux années 1990 dans moins de cinq universités en France. En 2008, en Protohistoire (Néolithique et âges des métaux) le nombre des professeurs s'élève à neuf (un à Aix, un à Besançon, un à Dijon, un à Montpellier, deux à Paris I, deux à Strasbourg, un à Tours) avec des définitions différentes de chaires. Ce faible nombre s'explique par l'entrée très tardive de la Protohistoire à l'université et l'organisation des cursus universitaires dans le système français. Voir Anne LEHOËRFF, « L'enseignement de l'archéologie en licence dans les universités françaises », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 115, 2009, p. 57-64.

69 - Parmi les ouvrages récents, Marcel OTTE (dir.), *La Protohistoire*, Bruxelles, De Boeck université, 2002, dont l'arc chronologique va du Néolithique à la fin de l'âge du Fer; *Id.*, *Vers la Préhistoire. Une initiation*, Bruxelles, De Boeck université, 2007, intègre en plus le Paléolithique mais conserve les périodes plus récentes à l'identique. La disparition du terme de « Protohistoire » du titre et même de l'ouvrage n'est pas expliquée.

rebondissements s'égrènent depuis plus d'un siècle. Les divergences sont aussi le fruit de blocages plus récents. Les « protohistoriens » du début du XXI<sup>e</sup> siècle ne forment pas une communauté qui s'identifie comme telle au même titre que celles des médiévistes ou des contemporanéistes par exemple. Certains acceptent cette terminologie, d'autres non, s'affirmant plutôt comme des « préhistoriens » en général au nom d'un mode de travail. Le néolithicien s'est parfois, logiquement, prudemment, rangé du côté de la Préhistoire plutôt que du côté de ces périodes « encombrées » par les textes et, au fond, méprisées par la majorité des Classiques<sup>70</sup>. La césure serait plus simple si les « vrais » préhistoriens comme ils se définissent eux-mêmes (*i.e.* les paléolithiciens) ne rejetaient dans certains cas les néolithiciens hors de leur sphère<sup>71</sup>. Les structures d'enseignement universitaires rendent compte de ces « frontières ». L'archéologie des périodes hautes y a pris une place, mais dans des associations très variables. La Préhistoire est souvent enseignée sur les campus de sciences et l'archéologie reste majoritairement associée à l'histoire de l'art plutôt qu'à l'histoire ou à l'anthropologie et aux sciences sociales comme dans les pays anglo-saxons<sup>72</sup>. Par ailleurs, une partie de la communauté archéologique revendique son autonomie, en particulier face à l'histoire. Là encore, ce sont les méthodes employées (la fouille archéologique en particulier) et la nature des sources (non écrites) qui sont en cause<sup>73</sup>. À l'inverse, les historiens des périodes avec écriture ne semblent pas unanimement prêts à reconnaître la capacité de l'archéologie à faire de l'histoire comme le proposait un Marc Bloch, un Lucien Febvre ou comme le défendait un Braudel en évoquant la très longue durée. Par ailleurs, l'évolution récente de l'archéologie est également en cause. À partir de l'introduction du radiocarbone, les laboratoires de sciences ont pris définitivement leur place dans le protocole de travail de l'archéologue. Depuis une vingtaine

70 - La structuration des associations actuelles qui organisent des journées d'actualité et des colloques réguliers illustre ces divisions non dépassées, à la fois chronologiques et territoriales : l'âge du Fer a une seule association, l'âge du Bronze une autre pour la moitié nord de la France, tout comme le Néolithique, tandis que le Midi a une association de « préhistoire récente » qui regroupe Néolithique et âge du Bronze.

71 - Certains chercheurs ont ouvertement milité pour une (re)définition des termes. Voir en particulier les propos, en 2004, de Jean GUILAINE, « Jalons historiographiques : le Néolithique, entre matériel et idéal », in J. ÉVIN (dir.), *Un siècle de construction..., op. cit.*, p. 441-448, particulièrement p. 441 : « Le terme de préhistoire qui nous rassemble ici au sein d'une même association est un dénominateur imparfait. [...] Je suis de ceux qui pensent que la seule vraie Préhistoire est celle des chasseurs-cueilleurs. Le Néolithique, l'Âge du bronze, c'est de la Protohistoire ancienne, voire de l'histoire. Et l'écriture me semble ici un pâle marqueur frontalier. »

72 - La mention officielle de licence au ministère actuellement est « Histoire de l'art et archéologie ». Seule l'université de Paris X-Nanterre propose une licence qui intègre l'ethnologie et l'anthropologie mais aussi la Préhistoire et la Protohistoire. L'Antiquité classique est regroupée avec l'histoire de l'art. L'histoire est dans un cursus distinct. A. LEHOËRFF, « L'enseignement de l'archéologie... », art. cit., pour le détail dans les universités françaises à la rentrée 2008.

73 - Voir également sur la difficulté française à reconnaître l'archéologie et à l'organiser, en particulier en archéologie préventive : Alain SCHNAPP, « La mémoire qui flanche. L'impossible normalisation de l'archéologie en France », *Le Débat*, 99, 1998, p. 119-132. Les lois de 2001 et 2003 sont venues répondre à certains problèmes.

d'années, le phénomène s'est amplifié au point de rendre les moyens de laboratoire omniprésents dans une archéologie devenue totalement pluridisciplinaire dans ses pratiques. Aujourd'hui, aucune fouille archéologique ne se déroule sans un volet de géoarchéologie, de paléoenvironnement, d'anthropologie funéraire et d'analyses diverses. La multiplicité de ces spécialités dissout parfois les ambitions de l'historien et de l'archéologue dans une trop grande technicité<sup>74</sup>. L'archéologie préventive, enfin, a enrichi considérablement la documentation archéologique, mais elle a aussi parfois contribué, sans le souhaiter, à creuser un fossé entre une archéologie classique et une archéologie métropolitaine non classique, en particulier au sein des structures académiques universitaires. L'université n'accueille pas toutes les recherches, mais elle reste la marque d'une reconnaissance académique. Elle est également le lieu de formation des esprits les plus jeunes et délivre les diplômes les plus nombreux. Une forme de légitimité d'un domaine passe donc nécessairement par elle. La Protohistoire dans son ensemble est sans doute la période la plus fragilisée par ces dissensions. Les débats sur les sources comme sur les périodisations la concernent au premier plan.

Le cas de la Protohistoire fut, et demeure, complexe. Notion française dans un pays qui ne voulait pas admettre de « niveaux de civilisation » hors de Méditerranée, son handicap fut double dès le XIX<sup>e</sup> siècle, dès lors que l'on admit la définition d'une période protohistorique correspondant au temps des populations sans textes mais décrites par d'autres. La Protohistoire cumula alors tous les inconvénients : pas de texte, pas de vestiges artistiques équivalents à ceux de l'Antiquité classique, pas même d'identité très marquée comme pour la Préhistoire. Avec une définition par une absence – l'écrit – et non par des caractéristiques, et dans un contexte de développement difficile de l'archéologie, la Protohistoire n'avait en France aucune chance de trouver une voie. Elle tenta une première apparition dans les années 1880, puis une seconde avortée au début du XX<sup>e</sup> siècle qui la plongea dans une situation marginale, réduite – même brillamment – à sa période la plus courte. Sa renaissance dans les années 1970 ne s'explique que dans un cadre européen, mais ses difficultés actuelles restent liées aux développements internes à l'archéologie française. Un paradoxe unique.

En 2009 que faut-il faire de la Protohistoire en France ? Supprimer le terme ? Tous n'y seraient pas opposés puisque, visiblement, personne ne l'a jamais vraiment aimé. Il est certain qu'« helléniste » ou « médiéviste » est plus élégant que « protohistorien ». Cependant, même si l'histoire de ce terme est complexe, ce dernier est aujourd'hui utilisé assez largement en France mais également à l'étranger, y compris en Méditerranée<sup>75</sup>. Éliminer un mot sur simple demande est irréalisable, d'autant qu'il n'est pas certain que ce soit souhaitable. La Protohistoire n'est, justement, pas qu'un mot. Sur le plan scientifique, intellectuel et philosophique, définir des sociétés par ce qu'elles n'ont pas est inconcevable. De même qu'une

74 - Michel GRAS, « Donner du sens à l'objet. Archéologie, technologie culturelle et anthropologie », *Annales HSS*, 55-3, 2000, p. 601-614.

75 - Anna Maria BIETTI SESTIERI, *Protostoria: teoria e pratica*, Rome, NIS, 1996.

science ne peut être limitée à ses techniques, elle ne peut être définie sans la prise en compte de ses objectifs. L'archéologie est bien une science historique. Les chercheurs écrivent l'histoire à partir des archives du sol, monuments, statues et charbons de bois quand ce ne sont pas des traces en négatif de ce qui a disparu. Le discours historique en général se construit à partir de ces « résidus » variés. La nature de la documentation ne suffit pas à établir une frontière entre Pré- et Protohistoire. Si cette dernière a une existence, c'est par son contenu qu'elle se précise, avec, comme pour toutes les périodes, un début et une fin qui ont globalement un sens. D'un point de vue scientifique, une Protohistoire incluant le Néolithique est la seule possible, parce que cette période représente un moment clef dans l'histoire européenne dans la mesure où des mécanismes économiques et sociaux fondamentaux se mettent en place. L'introduction du métal – qui se fait au Néolithique et non à l'âge du Bronze – n'est pas, elle, une « révolution ». Pour la France, la conquête romaine introduit un autre système qui justifie globalement la fin d'une appellation. Durant près de 6 000 ans, les espaces sont organisés avec des cohérences, des logiques d'occupation sur la longue durée et il n'est pas rare qu'un même site funéraire ou d'habitat ait été choisi durant le Néolithique, l'âge du Bronze et l'âge du Fer. Certes, ni l'espace français actuel, ni l'espace européen ne présentent les mêmes logiques au même moment. L'hétérogénéité ne doit pas condamner pour autant le terme de Protohistoire, de même qu'elle ne condamne pas celui de « Moyen Âge » ou d'« histoire moderne », qui sont des appellations admises bien qu'elles ne soient pas toujours satisfaisantes, ni même cohérentes. Des décalages de chronologie ou de définition existent selon les pays, les événements, etc. Un « seiziémiste » aura des préoccupations plus proches de celles d'un spécialiste du « bas Moyen Âge » – un terme aussi discutable que celui de Protohistoire – que d'un « dix-huitiémiste ». Des affinités au fond du même ordre que celles qui rapprochent davantage un néolithicien d'un spécialiste de la fin du Mésolithique plutôt que de La Tène<sup>76</sup>. Par ailleurs, un terme – même imparfait – confère une identité, donne un poids, une force. Pour la Protohistoire en France, ce n'est pas un luxe. L'archéologie y est toujours dominée par une Antiquité classique où l'histoire de l'art est essentielle alors que les pratiques de l'archéologie ont considérablement évolué. Des archéologies coexistent sans se rencontrer. Le dialogue avec l'histoire de manière plus globale est souvent en panne. La Protohistoire porte en elle l'histoire de ces blocages. Les débats qu'elle soulève portent plus largement sur la définition des périodes par rapport à des sources, des objectifs, des méthodes au moment de leur naissance et au gré de l'histoire de la recherche. À cet égard, il s'agit autant de comprendre un moment cohérent de l'histoire humaine que de définir une période historique.

*Anne Lehoërff*

*Université de Lille 3 / Institut universitaire de France*



76 - Site éponyme en Suisse pour le second âge du Fer, dont la chronologie débute au ve siècle avant notre ère en Europe tempérée.